RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ATOUT FRANCE
L'Agence de développement touristique de la France

AMI - Innovation touristique & Terrains d'expérimentation - 3ème édition

Pour accélérer la transition durable et numérique du secteur dans le cadre du Plan Destination France, il a été proposé de faciliter le déploiement de terrains d'expérimentations permettant l'usage de nouvelles solutions innovantes.
Cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) vise à sélectionner une dizaine de « plateformes d'appui à l'innovation et à l'expérimentation touristique » qui contribueront à l'identification des terrains d'expérimentation, au cadrage d'expérimentation à impact durable, au sourcing de solutions innovantes en partenariat étroit avec Atout France, à l'accompagnement technique in situ de chaque expérimentation, et à son évaluation.
Par plateformes, nous entendons :

- **Structures ou regroupements de structures publiques, parapubliques, associatives ou privées** ayant des expertises opérationnelles en matière d'appui à l'innovation, d'accompagnement et déploiement d'entreprises innovantes (incubateurs, accélérateurs, etc.)
- **Groupements partenariaux fédérant filières, ou thématiques,** réseaux ou fédérations en capacité de proposer cette double expertise tourisme et innovation, sous réserve qu'un chef de file soit clairement déterminé.

En concertation avec les collectivités territoriales concernées, les plateformes peuvent proposer entre un à cinq projets d'expérimentation mettant en lien des terrains d'expérimentation et des solutions innovantes à impact.
Afin d'enrichir et compléter les deux premières éditions, une attention particulière sera accordée aux projets d'expérimentation portant sur les thématiques suivantes :

- **Tourisme pour tous** : accessibilité des publics et inclusion ;
- **Economie circulaire** : approvisionnement et consommation durable, gestion, recyclage et réemploi des déchets, etc. ;
- **Transport & données** : intermodalités, mobilités douces, mobilités servicielles (MaaS), gestion de la donnée touristique, etc. ;
- **Diversification durable de l'offre** : nouvelles offres économiques et touristiques, médiation culturelle innovante, etc. ;
- **Maîtrise des ressources** : maîtrise/réduction des consommations de ressources (naturelles) et d'énergies ;
- **Et/ou impliquant les secteurs suivants** : le monde de la culture, le secteur montagne (dans l'optique des Jeux 2030), les problématiques liées au littoral (biodiversité, trait de côte…), les circuits courts.

Cette liste est présentée à titre indicative, les projets d'expérimentation n'intégrant pas ces thématiques ou secteurs mais présentant un impact significatif pour l'écosystème touristique seront également accueillis.

Une subvention, pouvant aller de 50 à 60 000 € par projet d'expérimentation validés, sera attribuée aux plateformes lauréates pour la prise en charge de services de services de conseil et d'appui en matière d'innovation au bénéfice des start-ups et les frais logistiques afférents aux expérimentations.

> **Appel à Manifestation d'Intérêt clos**